

Compte Rendu 72EME ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI 1er Juin 2012

Assemblée Générale Extraordinaire

Statuts : approbations et modifications

- ATTRIBUTION DE 8 SIEGES A LA LISTE VAINQUEUR ET DE 4 A LA OU LES LISTES VAINCUES,
- VOTE ELECTRONIQUE DES GSA, APPROBATION DU TEXTE A LA MAJORITE QUALIFIEE
- MISE EN APPLICATION AU JOUR DE LA DIFFUSION DU DOCUMENT FINALISE, SUR LE SITE FEDERAL.

Règlement Intérieur : mises à jour et modifications

- APPLICATION DES CHOIX STATUTAIRES DU VOTE ELECTRONIQUE ET DES ATTRIBUTIONS 8 & 4
- MISE EN APPLICATION AU JOUR DE LA DIFFUSION DU DOCUMENT FINALISE SUR LE SITE FEDERAL.

Assemblée Générale Ordinaire

Ratification du Procès-Verbal Des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du 3/3/12

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES DE CHATENAY MALABRY

RAPPORT MORAL 2011/2012

- APPROBATION DU RAPPORT MORAL.
- ENGAGEMENT DE L'EXECUTIF A LA MISE EN PLACE D'UN SEMINAIRE DOM TOM VISANT A REGULARISER L'ENSEMBLE DES SITUATIONS (AFFILIATIONS FEDERALES ET INTERNATIONALES, MORATOIRES ET CONVENTIONS).

FONCTIONNEMENT

- POURSUITE AIDES AUX PROJETS 2012/2013
- VALIDATION DU PROJET D'HARMONISATION DES REMBOURSEMENTS DES FRAIS DE DEPLACEMENT.

SECTEUR TECHNIQUE – DEVELOPPEMENT - HAUT NIVEAU

PROJETS : BEACH & PES (Plan d'Excellence Sportive)

- APPROBATION DES PROJETS D'ORIENTATIONS – MISES EN APPLICATION 2012/2013

SAMEDI 2 Juin 2012

Rapports & Propositions FINANCIERES

- APPROBATION DE L'ENSEMBLE DES RAPPORTS FINANCIERS, DES TARIFICATIONS PROPOSEES, DU MONTANT DES AMENDES ET DROITS 2012/2013

Difficultés structurelles des LIGUES

- APPROBATION DES PROPOSITIONS DU PROJET D'ORIENTATION – MISES EN APPLICATION EN SEPTEMBRE 201

Nouveaux outils Internet mis à la disposition des Ligues et des Comités

- PRESENTATIONS – MISES EN ROUTE EN JUIN 2012

Propositions des Commissions Centrales

- MEDICALE - ASPECT EXCEPTIONNEL DU TRIPLE SURCLASSEMENT
- SPORTIVE - MODIFICATION DU DEVOIR D'ACCUEIL ET DE FORMATION (DAF) - APPLICATION 2012/2013
- COUPE DE FRANCE SENIOR AMATEUR DE VOLLEY-BALL - APPLICATION 2012/2013
- NOUVELLE COUPE DE FRANCE DE VOLLEY-BALL - APPLICATION 2012/2013
- NOUVELLE FORMULE MASCULINE SENIOR - APPLICATION 2012/2013
- NOUVELLE FORMULE FEMININE SENIOR (A L'EXCEPTION DU STATU QUO DEF & N1) APPLICATION 2012/2013 & CREATION PRO B FEMININE EN LNV EN 2013/2014
- ARBITRAGE - DEVELOPPEMENT ARBITRES JEUNES – MISES A JOUR RG ARBITRAGE
- EDUCATEURS & EMPLOI - VALIDATION DU PROJET D'ORIENTATION DES FORMATIONS 2012/2016
- MISES A JOUR RG CCEE
- STATUTS & REGLEMENTS - MISES A JOUR RG LICENCES & GSA (aménagement LICENCES Compet'lib)
- MISES A JOUR RG INFRACTIONS SPORTIVES
- MISES A JOUR DU RG DISCIPLINAIRE

toutes les mises à jour RG sont applicables à la diffusion du document finalisé sur le site fédéral
mises à jour des modèles de statuts LIGUES & COMITES

Prochaine Assemblée Générale 2013 : confirmation de la Ligue de Provence

ASSEMBLEE GENERALE FFVB - Pacy sur Eure 2012 - Suite et fin

Mesdames, Messieurs les représentants des groupements sportifs affiliés à la Fédération Française de Volley-Ball.

L'Assemblée Générale a été surchargée, ce n'est que le reflet de l'ensemble conséquent des travaux effectués par les responsables du fonctionnement de l'instance fédérale.

Les présentes informations post AG vous permettront de prendre connaissance du résumé des principales décisions approuvées ainsi que des quelques documents n'étant pas parvenus dans les temps impartis aux diffusions précédemment effectuées.

Un ultime envoi vous permettra d'ici la fin juin, d'indiquer votre position concernant les vœux déposés par les Groupements Sportifs qui n'ont pu être étudiés par l'Assemblée et se rapportant à la CC Sportive ainsi qu'à la CC Statuts et Règlements. Sauf contre-ordre majoritaire de votre part, les vœux disposant de l'avis favorable de la CC et du Comité Directeur seront mis en application. Le Comité Directeur de début septembre décidera des conditions d'application des autres vœux munis de votre approbation.

Quelques derniers commentaires...

Le Président : « Je tiens à remercier une nouvelle fois le club Haut Normand de PACY sur EURE pour son accueil chaleureux, les organisateurs pour leur travail et tous les participants pour leurs apports aux débats qui ont tous permis l'aboutissement de la quasi totalité des rapports, mises à jour et projets présentés et, je l'espère, les avancées de notre discipline. »

La Trésorière : « Je voudrais rappeler que la comptabilité associative de la FFVB est composée de spécificités complexes. Les élus ne disposent pas forcément du temps et des compétences nécessaires à ce travail très technique ; de plus le service est aujourd'hui en sous effectif, l'embauche d'un chef comptable est impérative et prioritaire pour fiabiliser ce secteur, et prêter une main-forte indispensable aux adhérents (facturations) et dirigeants (pilotes). »

Le Secrétaire Général : « Il me faut revenir sur les reproches que certains d'entre vous nous ont adressés concernant nos positions vis à vis des Ligues d'Outremer en situation de dettes, voire de non affiliation fédérale ; certains les ressentent bien trop fermes, d'autres bien trop laxistes.

Ce mandat particulier (2010/2012) comporte une obligation de redressement moral et financier, nous n'arrêtons pas de rappeler que seule, l'application de cette obligation permettra de passer le relais à l'équipe 2013/2016 dans de viables conditions. Personne n'imagine qu'un régime sec ne puisse fonctionner sans rigueur. Les économies font toujours grincer les secteurs qui les subissent. Pour l'instant nous n'avons fait que deux entorses à ce traitement.

- Nous avons prôné l'équité territoriale pour ce qui est des organisateurs locaux mais nous avons aussi appliqué des remises sur déficits de manifestations internationales de 2009 à 2011, afin d'obtenir des conventions déchargeant la Fédération des coûts d'organisations de 2010 à 2012.

- La totalité des instances régionales en situation difficile ont signé un moratoire incluant le règlement de l'ensemble des cotisations fédérales dues. Mais nous avons voulu faire bénéficier les Ligues d'Outremer d'une remise de la moitié de leurs dettes licences (à partir d'une tarification déjà sensiblement minorée). Elles ne l'ont pas souhaité, réclamant l'application de précédentes conventions aussi caduques qu'inéquitables, laissant leur situation financière en l'état. Plus délicats à gérer sont les entretiens avec des associations non affiliées, qui ne remplissent donc pas le préalable aux soutiens normaux des associés par l'association.

Nous espérons que le futur et le soutien du Ministère, permettront de trouver un accord gagnant-gagnant respectant autant que faire se peut le principe de l'équité de traitement des instances avec les spécificités de l'Outremer. »

AG 2012 – Pacy sur Eure

Modifications tarifaires approuvées

		2011-2012	2012-2013	Différence
Licences	Baby volley	20,00 €	10,00 €	-10,00 €
	Licence Pro	N'existe pas	160,00 €	
Ré-affiliation	Club national	236,00 €	240,00 €	4,00 €
	Clubs autres que régionaux et nationaux	70,00 €	60,00 €	-10,00 €
Redevances	DEF	5 360,00 €	6 360,00 €	1 000,00 €
	N1M	4 680,00 €	5 680,00 €	1 000,00 €
	N1F	4 680,00 €	5 680,00 €	1 000,00 €
	N2 F/M	3 960,00 €	4 060,00 €	100,00 €
	N3 F/M	3 560,00 €	3 160,00 €	-400,00 €
	Coupe de France Jeune et senior (inclue dans la redevance pour les senior)s	45,00 €	50,00 €	5,00 €
Indemnités d'arbitres	DEF/Nat1 F et M	31,00 €	33,00 €	2,00 €
	Nat 2 F et M	27,00 €	29,00 €	2,00 €
	Nat 3 F et M	24,00 €	26,00 €	2,00 €
	Coupe jeune	19,00 €	21,00 €	2,00 €
Remboursement unifié de frais de déplacements		Variable de 0,20 € à 0,29€	0,30 €	
Joueurs 23 ans et moins non inscrits sur feuille de match	N1 F/M	200,00 € par joueur(euse)	500,00 €	300,00 €
Joueuses issues de formation française	DEF	200,00 €	500,00 €	300,00 €
Entraîneur Adjoint LNV non qualifié par match (<i>Entraîneur sans licence ou/et avec mauvais type de licence ou/et autorisation d'entraîner refusée</i>)			200,00 €	
Entraîneur DEF non qualifié par match		200,00 €	150,00 €	-50,00 €
CALENDRIER Demande de modification de calendrier SENIORS	Modification de salle	80,00 €	20,00 €	-60,00 €
	Modification même week-end	80,00 €	80,00 €	0,00 €
	Changement de week-end	80,00 €	200,00 €	120,00 €

Résumé des décisions AG 2012 concernant la Sportive

DAF

Les clubs devront répondre aux obligations suivantes :

Principe N°1 : **Obligation** pour chaque équipe évoluant au niveau national d'avoir une **équipe réserve** du même genre évoluant en compétition sénior dans une division inférieure.

Principe N°2 : **Obligation** pour chaque GSA évoluant au niveau national **d'engager (et de participer) une équipe en Coupe de France jeune, dans la catégorie de son choix**. L'équipe jeune devant obligatoirement être **du même genre** que l'équipe sénior dont elle remplit l'obligation.

Principe N°3 : Les clubs évoluant en national devront avoir **un minimum de licenciés compétition du même genre** que l'équipe nationale, **dont un minimum de licenciés jeunes** dans les catégories espoir, junior, cadet, minime, benjamin, poussin, pupille et baby.

Division	Total licences compétition du même genre	dont	Nombre minimum de licences jeunes du même genre
N 3	40	Dont	20
N 2	50	Dont	30
N 1, DEF, LNV	60	Dont	40
2 équipes en Nat, LNV	70	Dont	50

Principe N°4 : Les clubs évoluant en national devront obtenir un minimum **d'UNITES de FORMATION**

Division	Nombre minimum d'unités de formation	DONT	Nombre d'équipes jeunes 6X6	Nombre d'équipes jeunes 4X4
N 3	2	Dont	1	
N 2	3	Dont	1	
N 1, DEF	4	Dont	1	1*
2 équipes en Nat et/ou LNV	5	Dont	1	1*

* Le club pourra remplacer l'équipe 4X4 par une équipes 6X6 pour satisfaire cette obligation

	Unité de Formation
Equipe évoluant en 6X6 (espoir, junior, cadet, minime)	1
Equipe évoluant en 4X4 (minime, benjamin)	1
Equipe évoluant en 2X2 (benjamin, poussin, pupille)	½
Centre de formation des clubs (CFC), agréé par le Ministère	1½
Ecole de volley (les 12 jeunes devant être identifiés sur le site fédéral) **	1
Convention (2 maximum) validée avec une école primaire ou un collège **	½

** Parution des cahiers des charges avec le RGEN.

Principe N°5 : Les clubs évoluant en national avec au moins une équipe masculine et une équipe féminine, pourront remplir leur obligation quantitative de licenciés et d'unités de formation, **sans faire la distinction du genre**, tout en cumulant les obligations de chaque équipe.

Sanction : Quand un GSA ne satisfait pas intégralement à ses Devoirs d'Accueil et de Formation, son **équipe senior du plus bas niveau**, dans le respect du genre, sera classée dernière de sa poule et reléguée la saison suivante dans la division inférieure.

Dans le cas où le GSA ne satisfait pas à des **obligations mixtes**, son équipe du genre satisfaisant le moins au DAF, ou ayant le moins de licenciés compétition, sera classée dernière de sa poule et reléguée la saison suivante dans la division inférieure.

Coupe de France sénior

La coupe de France sera divisée en 2 phases sur **2 saisons consécutives** :

1^{ère} phase : COUPE DE FRANCE AMATEUR DE VOLLEY-BALL (année N-1)

Clubs de N3, N2, N1, DEF

2^{ème} phase : COUPE DE FRANCE DE VOLLEY-BALL (année N)

Clubs amateurs qualifiés la saison N-1, ligue B, ligue A

- **Participation obligatoire** des clubs Nationaux amateurs et professionnels.
- Chaque GSA engage **une seule équipe**.
- Tarif engagement : **50€ inclus dans la redevance** d'engagement du club.
- La compétition se disputera **en matchs simples** de 3 sets gagnants.
- **Entrée en lice progressive** des équipes en fonction du niveau le plus élevé du GSA.
- **Tirage au sort intégral** à l'intérieur de chapeaux géographiques.
- Le club évoluant dans **la plus haute division se déplace**.
- **Finale des deux phases** de Coupe de France le même jour.
- **Un tarif unique d'arbitrage** pour la première phase et pour la seconde phase

Championnat de France sénior masculin

N1M : 2 poules de 8 avec play-off, play-down. Les 2 premiers accèdent en LBM, les 4 derniers descendent en N2M
N2M : 4 poules de 12. Les premiers de chaque poule accèdent en N1M, les 2 derniers de chaque poule descendent en N3M

N3M : 8 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N2M, les 2 derniers de chaque poule descendent en régional.

En plus des accessions prévues au RGEN, et sans tenir compte d'éventuel désistement ou refus d'engagement :

Le club de **Beaucourt-Sochaux** est maintenu en N1M,

Le club de **Grenoble VUC** est promu en N1M,

Les clubs de **CJF Fleury les Aubrais**, **AS Pouilly Metz**, et **MO Mougins**, sont maintenus en N2M,

Les clubs du **Vesinet St Germain**, de **Nancy VB2**, **VBQ Fonsegrives**, **Melun***, **Vincennes VC**, **Nice VB CFC**, **JSA Bordeaux**, **US Cagnes**, **Chaville Sevres VB**, **Rennes EC CFC**, **VGA St Maur**, **Reims Métropole Volley**, sont promus en N2M.

*Rétrogradation en appel (CFA)

Championnat de France sénior féminin

DEF : 1 poule de 12.

- Option 1 : en fin de saison le premier accède en Ligue AF, les 7 suivant ainsi que l'IFVB accèdent en Ligue BF. A condition que les clubs satisfassent aux critères déterminés.
- Option 2 : dans le cas où il n'y aurait pas 7 clubs pour constituer une ligue BF, les 2 premiers accèdent en Ligue AF. La DEF et la N1F seront fusionnées en 2 poules de 12 pour la saison 2013/2014 et réduites à 2 poules de 8 en 2014/2015.

N1F : 1 poule de 12. Pas d'accession. Les 4 derniers descendent en N2F

N2F : 4 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N1F, les 2 derniers de chaque poule descendent en N3F.

N3F : 8 poules de 10. Les premiers de chaque poule accèdent en N2F, les 2 derniers de chaque poule descendent en régional.

En plus des accessions déjà prévues au RGEN et sans tenir compte d'éventuel désistement ou refus d'engagement :

Les clubs de **CPB Rennes 35**, **SL Constantia**, **VBC Cysoing**, **Les Landes Genusson**, **Firminy VB** sont promus en N2F.

Rapport d'activité (2011/2012) de la Commission Centrale de Beach Volley **Commission Technique & Développement Beach (CTDB)**

La commission a essentiellement travaillé à stabiliser et à structurer les organisations Beach Volley France pour les rendre plus lisibles par tous les niveaux d'organisation (clubs, Comités départementaux et Liges), d'autant que l'objectif est d'essayer de le faire avec un budget en baisse.

Il a fallu notamment réaffirmer 2 organisations encore pas assez connues que sont : Rêve de Champion et les Beach Volleyades, encore très peu relayées auprès des joueurs par les différentes structures.

Nous avons particulièrement apprécié le fait que la Commission sportive ait intégré dans le calendrier sportif fédéral les différentes compétitions de Beach Volley, ce qui avait été demandé depuis plusieurs années. La deuxième étape serait que les Liges et Comités puissent aussi intégrer des dates locales, pour laisser la possibilité à des joueurs indoor d'intégrer les compétitions de Beach.

La commission a, à plusieurs reprises, évoqué la structuration du Haut Niveau surtout que les objectifs 2012 n'ont pas été atteints (même s'il reste une infime chance pour la paire masculine CES-CES) c'est à dire a minima, une qualification Olympique chez les femmes et les hommes. Il a aussi été question des aides à projets pour lesquelles les académies de Beach Volley Elite ont déposé des dossiers.

Les discussions ont principalement eu lieu via les boîtes mails et extranet pour essayer de maîtriser les coûts qu'auraient engendrés les réunions physiques, étant donné l'éloignement géographique des membres de la commission.

Les axes de travail :

- L'évolution du France Beach Volley Series et du Challenge Interclubs
- L'avenir de Rêve de Champion, du fait du changement de prise en compte du classement mondial
- La formation des cadres de Beach Volley, avec notamment un volet Haut Niveau
- La tarification des licences
- Une réflexion sur le Haut Niveau pour la prochaine Olympiade.

Nous avons à la suite de ces axes de travail, fait une série de propositions dont vous trouverez la synthèse jointe à ce rapport.

Pour une meilleure approche globale et prise en compte de manière générale du Beach Volley comme discipline à part entière de la Fédération, il serait intéressant qu'il y ait, durant chaque saison sportive, au moins 3 rencontres avec les autres présidents de commission.

Globalement la commission a fonctionné presque normalement mais seul 5 membres (sur 10) ont été actifs. Merci à eux.

Merci aussi à toutes les personnes qui continuent à rester actives (entraîneurs, organisateurs, académies, clubs, commissions Beach Volley pour certaines Liges ou Comités et joueurs).

Merci aussi au Comité 92 qui a relevé le Challenge d'organiser une compétition internationale qualificative aux JO. Evènement qui a contribué à renforcer l'image dynamique du Beach Volley et plus généralement, contribué à la promotion de notre Fédération.

Karim LEVY – Président de commission centrale